

NOTES EXPLICATIVES

Clarification des termes utilisés dans les tableaux de compilation préliminaire basée sur le modèle ASRA en 2024

Ces tableaux décrivent les évolutions du revenu du marché et du revenu stabilisé d'une entreprise « naisseur-finiisseur » ainsi que chacun de ses ateliers « Naisseur » et « Finisseur ». Ils permettent de dresser un portrait de la situation jusqu'à maintenant basé sur le modèle ASRA, c'est-à-dire depuis le début de l'année. La perspective de ces estimations n'est donc pas la même que celle de La Financière agricole du Québec (FADQ). En effet, la FADQ produit des prévisions pour l'ensemble de l'année en cours, soit pour 52 semaines. Afin de comparer les données de ces deux sources, on doit tenir compte de cette différence.

Dans ces tableaux, nous retrouvons une première colonne de résultats qui représente le résumé des données fournies par la FADQ. Ces résultats évoluent au fil de l'année en cours. En début d'année, on y retrouve les données de l'année précédente. Par la suite, elles sont remplacées par les prévisions de l'année en cours.

La deuxième colonne trace le portrait de la situation jusqu'à maintenant selon le nombre de semaines réalisées, tel que compilé par le CDPQ.

Explications des éléments contenus dans les tableaux de compilation préliminaire en pages 3 et 4

- 1** « Porcs assurables en engraissement » représente le nombre de porcs considérés par le modèle;
- 2** « Truies assurables en maternité » représente le nombre de truies considérées par le modèle;
- 3** « Nombre de semaines couvertes » représente le nombre de semaines couvertes par le rapport;
- 4** « **Revenu stabilisé ajusté** » est établi selon les paramètres du modèle ASRA, duquel est déduit le programme Agri-investissement. Les données du modèle sont mises à jour afin de refléter les conditions du marché pour la période couverte par le rapport. Le revenu est exprimé en \$/100 kg de carcasse, \$/porc, \$/100 lb;
- 5** « **Revenu stabilisé** » est le revenu stabilisé ajusté avant la déduction liée au programme Agri-investissement. Le revenu est exprimé en \$/porc;
- 6** « **Revenu du marché** », ce montant représente la moyenne cumulative du prix de pool des porcs Qualité Québec, pondéré par le nombre de porcs abattus, multiplié par la moyenne cumulative de l'indice moyen de l'année en cours sur 100 kg de carcasse. La valeur exprimée en \$/porc correspond à des porcs au poids du modèle indiqué à la ligne suivante. Le « **prix de pool cumulatif (indice 100)** » provient des Éleveurs de porcs du Québec et est exprimé en \$/100 kg de carcasse. Le poids moyen de carcasse correspond au modèle de la FADQ;
- 7** « **Écart total pour le modèle** » est la différence entre le revenu stabilisé ajusté et le revenu du marché pendant la période couverte. Cette différence est exprimée en \$/100 kg de carcasse et \$/porc. Elle ne représente qu'une estimation;
- 8** « **Coût d'alimentation** » est obtenu à la suite de l'indexation du coût d'alimentation du modèle. L'indice utilisé pour l'indexation est calculé en se basant sur la moyenne des prix de moulée et de prix des grains fournis par des entreprises œuvrant sur ces marchés;
- 9** « **Agri-investissement** » : ce montant est fourni par la FADQ;
- 10** « **Autres charges variables et fixes** » représentent tous les autres frais (frais vétérinaires, médicaments, chauffage, etc.);

Explications des éléments contenus dans les tableaux de compilation préliminaire en pages 3 et 4 (suite)

11

« **Écart revenu stabilisé ajusté – revenu de marché** » représente la partie de l'écart total du modèle « naisseur-finisser » attribuable à l'atelier « naisseur », soit 34 % et à l'atelier « finisseur », soit 66 %. Ces montants sont exprimés en \$/truite pour l'atelier « naisseur » et en \$/100 kg de carcasse pour l'atelier « finisseur »;

12

« **Avance ASRA brute reçue à ce jour** » : dans la colonne « Prévisions FADQ », le montant correspond à celui annoncé ou à l'estimé annuel prévu par la FADQ pour l'année concernée.

Dans la colonne « Men\$uel », le montant de l'avance est la somme reçue par l'entreprise, soit ce qui a été versé réellement par la FADQ jusqu'à présent. L'avance est exprimée en \$/truite pour l'atelier « naisseur » et en \$/100 kg de carcasse pour l'atelier « finisseur »;

13

« **Coûts annuel d'adhésion ASRA** » représente la contribution ou la cotisation annuelle retenue telle que publiée par la FADQ. Si pour l'année en cours elle n'a pas été publiée, elle est estimée à un taux correspondant à 1,5 fois la moyenne des taux de contributions des 13 années précédentes. Ceci correspondant au processus de stabilisation des contributions ASRA annoncé par la FADQ en décembre 2023;

14

« **Écart après n^{bre} semaines couvertes** » représente l'écart entre le revenu stabilisé ajusté et le revenu de marché pour la période couverte moins l'avance nette reçue (avances versées jusqu'à maintenant moins cotisation). Ce montant est exprimé en \$/truite et en \$/100 kg de carcasse et représente le montant estimé que l'ASRA verserait si l'exploitation arrêta de produire à la fin de la période couverte.

Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2023 - modèle 2022 COMPENSATION POUR UNE ENTREPRISE DE TYPE NAISSEUR-FINISSEUR

Période couverte par le Men\$uel Porc : Janvier - Mai 2024		Prévisions FADQ 2023	Men\$uel 2024	
	Unité			
1	Porcs assurables en engraissement	7436	9364	
2	Truies assurables en maternité	364	482	
3	Nombre de semaines couvertes	52	22	
ATELIERS NAISSEUR-FINISSEUR COMBINÉS				
4	Revenu stabilisé ajusté (note 1)	(\$/100 kg de carc.) 265,59 \$	224,48 \$	↑
		(\$/porc) 285,77 \$	253,44 \$	
5	Revenu stabilisé	(\$/porc) 287,44 \$	255,11 \$	
6	Revenu du marché	(\$/100 kg de carc.) 207,18 \$	217,25 \$	↑
		(\$/porc) 222,93 \$	245,28 \$	
	Poids moyen de carcasse	(kg) 107,6	112,9	
	Prix de pool cumulatif (indice 100)	(\$/100 kg de carc.) n. d.	194,20 \$	↑
7	Écart total pour le modèle	(\$/100 kg de carc.) 58,40 \$	7,23 \$	
		(\$/porc) 62,84 \$	8,16 \$	↓
8	Coût d'alimentation (n'inclut pas le coût des grains produits à la ferme)	(\$/porc) n. d.	155,58 \$	↑
9	Agri-investissement estimé	(\$/porc) 1,67 \$	1,67 \$	
10	Autres charges variables et fixes	(\$/porc) n. d.	99,52 \$	↑

1 L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable au programme Agri-investissement.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.

Rapport du 10 juin 2024

Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2023 - modèle 2022
COMPENSATION PAR ATELIER

ATELIER NAISSEUR		Unité	Prévisions FADQ 2023	Men\$uel 2024	
2	Truies assurables en maternité		364	482	
3	Nombre de semaines couvertes		52	22	
11	Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché (34 % de l'écart par porc assuré du tableau NF x 9 364 / 482)	(\$/truie)	462,23 \$	53,92 \$	↓
12	Avance ASRA brute reçue à ce jour	(\$/truie)	462,23 \$	0,00 \$	=
13	Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)	(\$/truie)	91,27 \$	86,76 \$	
	Compensation ASRA reçue à ce jour (montant net)	(\$/truie)	370,96 \$		
	Compensation ASRA à recevoir (montant net)	(\$/truie)	0,00 \$	-32,84 \$	↓
	Compensation NETTE sur une base de 52 semaines	(\$/truie)	370,96 \$	-32,84 \$	
14	Écart NET après 22 semaines couvertes (note 2) (Écart(stabilisé-marché) x 22 semaines couvertes ÷ 52 - avance nette reçue)	(\$/truie)		-13,89 \$	↓

ATELIER FINISSEUR		Unité	Prévisions FADQ	Men\$uel 2024	
1	Porcs assurables en engraissement		7436	9364	
3	Nombre de semaines couvertes		52	22	
	Poids de carcasse	(kg de carc.)	107,6	112,9	
PAR 100 KG DE CARCASSE					
11	Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché (66 % de l'écart)	(\$/100 kg)	37,38 \$	4,77 \$	↓
12	Avance ASRA brute reçue à ce jour	(\$/100 kg)	37,38 \$	0,00 \$	
13	Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)	(\$/100 kg)	7,65 \$	7,29 \$	
	Compensation ASRA reçue à ce jour (montant net)	(\$/100 kg)	29,73 \$		
	Compensation ASRA à recevoir (montant net)	(\$/100 kg)	0,00 \$	-2,52 \$	↓
	Compensation NETTE sur une base de 52 semaines	(\$/100 kg)	29,73 \$	-2,52 \$	
14	Écart NET après 22 semaines couvertes (note 2)	(\$/100 kg)		-1,07 \$	↓

1 Le calcul de la prime ASRA est établi selon la méthode d'estimation de la FADQ. Celui-ci pourrait faire l'objet de changement. Ce montant correspond à la prime annuelle mais elle pourrait ne pas avoir été entièrement perçue à ce jour. Se référer aux pp. 6 et 7 pour en suivre l'évolution.

2 Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.